

Séance ordinaire du 12 septembre 2023

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi douze septembre deux mille vingt-trois à neuf heures six, par visioconférence.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du vice-président Guy Dumoulin.

Sont absents : le membre du comité exécutif Isabelle Demers et le président du comité exécutif et maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Nathalie Campeau, directrice générale par intérim, Jean-Sébastien Gagnon, directeur général adjoint – services de proximité, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie, Alexandre Boudreau-Forgues, directeur du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

## **CE-2023-08-11**

### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 12 septembre 2023.

## **CE-2023-08-12**

### **Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par le Groupe scout de Saint-Étienne (district Rive-Sud/Beauce) inc. auprès de la Commission municipale du Québec**

[Document d'aide à la décision DAJSC-2023-008](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner une opinion favorable à la Commission municipale du Québec à l'égard de la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par le Groupe scout de Saint-Étienne (district Rive-Sud/Beauce) inc. (CMQ-60150-003), concernant son immeuble situé au 90, rue Marois, Lévis (Québec) G6J 1L1, et d'aviser cette commission que la Ville ne souhaite pas être présente advenant la tenue d'une audience à l'égard de cette demande.

## **CE-2023-08-13**

### **Aide financière au bénéfice d'un organisme de la communauté**

[Document d'aide à la décision GRE-2023-035](#)

Il est résolu d'accorder l'aide financière à l'organisme de la communauté, telle qu'elle est indiquée en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2023-035, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

## **CE-2023-08-14**

### **Aide financière à l'Orchestre symphonique de Lévis**

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2023-016](#)

Il est résolu d'accorder à l'Orchestre symphonique de Lévis l'aide financière indiquée, selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-ART-2023-016, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

---

#### **CE-2023-08-15**

**Demande d'aide financière à Bibliothèque et archives nationales du Québec dans le cadre du *Programme de soutien au traitement et à la mise en valeur des archives* et désignation d'une représentante**

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2023-017-R-1](#)

Il est résolu d'autoriser madame Nathalie Ouellet, cheffe du Service des arts et de la culture à la Direction de la vie communautaire à présenter une demande d'aide financière à Bibliothèque et archives nationales du Québec dans le cadre du *Programme de soutien au traitement et à la mise en valeur des archives*, ainsi que désigner madame Ouellet à titre de représentante de la Ville et de l'autoriser en conséquence à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

#### **CE-2023-08-16**

**Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 15 juin 2023**

[Document d'aide à la décision FIN-2023-041](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 15 juin 2023 est déposé, à titre d'information.

---

#### **CE-2023-08-17**

**Dépôt des listes des déboursés pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet 2023**

[Document d'aide à la décision FIN-2023-042](#)

Les listes des déboursés pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet 2023, sont déposées, à titre d'information.

---

#### **CE-2023-08-18**

**Dépôt des listes des virements de fonds traités entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 juillet 2023 et des listes de crédits additionnels pour la même période**

[Document d'aide à la décision FIN-2023-043](#)

Les listes des virements de fonds traités entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 juillet 2023 et les listes de crédits additionnels pour la même période sont déposées, à titre d'information.

---

#### **CE-2023-08-19**

**Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement (concordance du schéma au Règlement n° 2023-109 modifiant le Règlement n°2011-55 édictant le plan métropolitain d'aménagement et de développement, ajustements du**

**périmètre d'urbanisation dans les secteurs Saint-Étienne-de-Lauzon et Sainte-Hélène-de-Breakeyville), adoption du document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et assemblée publique de consultation accompagnée d'une consultation écrite**  
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-055](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2023-055. Ce projet de règlement a pour objet d'assurer la concordance au Règlement n° 2023-109 modifiant le Règlement n° 2011-55 édictant le plan métropolitain d'aménagement et de développement, en incluant dans le périmètre d'urbanisation une superficie de 1,59 ha dans le secteur de Sainte-Hélène-de-Breakeyville, à proximité de la rue des Trois-Manoirs, de même qu'il a aussi pour objet d'exclure du périmètre d'urbanisation une superficie de 2,82 ha dans le secteur de Saint-Étienne-de-Lauzon, à proximité de la rue de la Caille et enfin, plus spécifiquement, il s'agit d'apporter les modifications requises à la cartographie de manière à :

- ✓ ajuster les limites du périmètre d'urbanisation et du périmètre d'urbanisation métropolitain à la carte 5, mais également sur toutes les cartes du schéma d'aménagement et de développement illustrant cette information;
- ✓ apporter des ajustements mineurs à d'autres couches d'information apparaissant sur les cartes suivantes : 3 « Les milieux urbains et périurbains », 7 « La zone agricole », 7.1 « Les types de secteurs agricoles » et 22 « Les Grandes affectations du territoire », et ce, en lien avec la modification effectuée au périmètre d'urbanisation.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* concernant les modifications à apporter au plan d'urbanisme et aux règlements d'urbanisme de la Ville, tel qu'il est joint en annexe à cette fiche de prise de décision.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter que l'assemblée publique de consultation soit accompagnée d'une consultation écrite sous la responsabilité de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement, laquelle consultation écrite prend fin la journée précédant la tenue de l'assemblée publique.

## **CE-2023-08-20**

**Dépôt du rapport des séances de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement tenues le 12 juin et le 10 juillet 2023**  
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-087](#)

Le rapport des séances de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville tenues le 12 juin et le 10 juillet 2023 est déposé, à titre d'information.

## **CE-2023-08-21**

**Remerciements à madame Pascale-Laurence Bolduc**  
[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2023-015](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de remercier madame Pascale-Laurence Bolduc pour son implication au sein du comité consultatif d'urbanisme en patrimoine et de souligner la qualité de sa contribution en matière d'urbanisme, d'architecture et de patrimoine, ainsi que son engagement citoyen.

---

#### **CE-2023-08-22**

##### **Adhésion au regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales, attribution de contrats pour l'acquisition de véhicules légers pour l'année 2024 et désignation de représentantes et représentants**

[Document d'aide à la décision APP-2023-166](#)

Il est résolu d'adhérer au regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales (numéro 2023-8106-50) et d'attribuer en conséquence les contrats aux différents adjudicataires retenus par ce centre, afin de procéder, par l'entremise de ce centre, à l'achat de véhicules légers pour une durée d'un an à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, en fonction des budgets alloués au plan quinquennal des immobilisations pour l'année 2024, et jusqu'à concurrence d'un montant global maximum estimé à 2 261 361,16 \$, avant TPS et TVQ.

Il est également résolu de s'engager à respecter les termes du regroupement d'achats, ainsi que les contrats avec les prestataires retenus par ce centre, comme si la Ville avait contracté directement avec ces fournisseuses et fournisseurs à qui les contrats seront adjugés et d'autoriser le directeur de l'Approvisionnement et le directeur de l'Entretien des infrastructures, ainsi que le chef du Service des travaux publics, à signer tout document requis par ce centre dans le cadre de cette adhésion au regroupement d'achats.

---

#### **CE-2023-08-23**

##### **Attribution du contrat pour la fourniture de trois souffleuses à neige amovibles**

[Document d'aide à la décision APP-2023-179](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de trois souffleuses à neige amovibles (appel d'offres 2023-50-87), à J.A. Larue inc., pour une dépense estimée à 664 344 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

---

#### **CE-2023-08-24**

##### **Attribution du contrat de réception et de traitement des boues des installations septiques**

[Document d'aide à la décision APP-2023-180](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat de réception et de traitement des boues des installations septiques (appel d'offres 2023-50-65), à Environnement viridis inc., pour une dépense estimée à 258 808 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de quatre ans et dont le prix sera indexé à compter de la deuxième année, conformément au devis et à sa soumission.

---

**CE-2023-08-25****Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de chlorure de sodium (sel de déglacage) pour la saison 2023-2024**[Document d'aide à la décision APP-2023-183](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat de fourniture de chlorure de sodium (sel de déglacage) pour la saison 2023-2024 (appel d'offres de la Ville de Québec numéro 87833), à Compass minerals Canada corp., de la façon suivante :

- pour le lot 8, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 443 560 \$, avant TPS et TVQ;
- pour le lot 9, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 554 450 \$, avant TPS et TVQ;
- pour le lot 10, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 798 420 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à sa soumission.

---

**CE-2023-08-26****Attribution du contrat pour l'exécution de travaux de réparation et de remplacement de glissières de sécurité et décret de travaux**[Document d'aide à la décision APP-2023-185](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour l'exécution de travaux de réparation et de remplacement de glissières de sécurité (appel d'offres 2023-50-80), à Les entreprises Rémi-Charest inc., pour une dépense estimée à 137 046,04 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission et de décréter ces travaux.

---

**CE-2023-08-27****Approbation du Règlement no 168.1 modifiant le Règlement no 168 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt requis pour les travaux de construction des tronçons 3 et 9 du projet de « Mesures prioritaires pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture » à Lévis de la Société de transport de Lévis**[Document d'aide à la décision TMD-2023-014](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver le Règlement no 168.1 modifiant le Règlement no 168 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt requis pour les travaux de construction des tronçons 3 et 9 du projet de « Mesures prioritaires pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture » à Lévis, adopté par la Société de transport de Lévis, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision TMD-2023-014.

---

**CE-2023-08-28****Dépôt du rapport des amendements budgétaires et de virements de fonds de la Société de transport de Lévis pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2023**[Document d'aide à la décision TMD-2023-032](#)

Le rapport des amendements budgétaires et de virements de fonds de la Société de transport de Lévis pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2023 est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à une prochaine séance du conseil de la Ville.

---

#### **CE-2023-08-29**

##### **Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de matériaux granulaires**

[Document d'aide à la décision APP-2023-172-R-1](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison de matériaux granulaires (demande de prix 2023-70-132), à Transport multivrac 1998 inc., pour une dépense estimée à 105 376\$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

---

#### **CE-2023-08-30**

##### **Levée de la séance**

La séance est levée à 10 h 32.

---

Guy Dumoulin, vice-président  
du comité exécutif

---

Marlyne Turgeon, secrétaire  
du comité exécutif

---